



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion du
Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL)
mardi 9 avril 2024
(14h00-16h00)

Ordre du jour :

- présentation des dossiers déposés par les CVL dans le cadre de l'appel à projets sur fonds de vie lycéenne 2024 ;
- point sur les projets du CAVL en cours ;
- échéances à venir ;
- questions diverses.

Présents :

Membres adultes :

Christine Gavini, rectrice, présidente du CAVL ;
Philippe Chanteur, IA-IPR EVS – DAVLC ;
Vincent Reig, IA-IPR EVS ;
François Dubos, CPE du LPO La Morandière de Granville ;
Rémy Niobey, Aroéven Caen Normandie.

Membres élus :

Inès Aït-Ameur (lycée Robert de Mortain, Mortain Bocage) ;
Kalan Albaret (lycée Curie-Corot, Saint Lô) ;
Carla Aussant—Soive (Lycée Rostand, Caen) ;
Richard Calluyère (lycée Mézeray-Gabriel, Argentan) ;
Adèle David (Lycée La Morandière, Granville) ;
Elsa Fanget—Passoni (lycée Galilée, Franqueville Saint Pierre) ;
Rafaël Jacquenet (lycée Lebrun, Coutances) ;
Océane Leroi (lycée Bartholdi, Barentin) ;
Louna Merlier (lycée Mézeray-Gabriel, Argentan) ;
Mattéo Perrot (lycée Allende, Hérouville Saint Clair) ;
Lucas Seillier (lycée Malherbe, Caen).

Absents excusés :

Membres adultes :

Dominique Cantrelle, conseillère technique établissements et vie scolaire ;
Tony Derebergue, conseiller sécurité ;
Jean-Denis Peyret, proviseur du lycée Schuman-Perret, Le Havre ;
Laurent Desanay, adjoint régional Ligue de l'enseignement, délégué général de LDE de l'Eure ;
Jérôme Allain, FCPE Calvados ;
Bertrand Deniaud, vice-président du conseil régional ;
Marie-Hélène Roux, conseillère régionale.

Membres élus :

Matias Adjacent (lycée Neruda, Dieppe) ;
Lorik Archeray (Lycée Bartholdi, Barentin) ;
Clara Baffault (lycée de La Côte d'Albâtre, Saint Valéry en Caux) ;
Maxence Del Valle-Boudillon (Lycée des Andaines, La Ferté-Macé) ;
Marie Harel (lycée Le Verrier, Saint Lô) ;
Anaëlle Jean (lycée Jeanne d'Arc, Rouen) ;
Océane Lebourgeois (EREA Robert Doisneau, Saint Lô) ;
Tom Lefevre (Lycée Briand, Évreux) ;
Mathéo Leguédois (EREA Robert Doisneau, Saint Lô) ;
Sandrine Lemire (Lycée Briand, Évreux) ;
Salma Nini (lycée Anguier, Eu) ;
Alban Plihon (lycée de La Côte d'Albâtre, Saint Valéry en Caux) ;
Hipolyte Ponthieu (Lycée Corneille, Rouen) ;
Diane Sauvage (lycée Galilée, Franqueville Saint Pierre) ;
Swad Savry (lycée Napoléon, L'Aigle) ;
Rubèn Tétu (lycée Anguier, Eu) ;
Marius Vallée (Lycée Marland, Granville).

Est désigné secrétaire de séance, François Dubos ;
Est désignée secrétaire adjoint, Lucas Seillier.

Présentation des dossiers déposés par les CVL dans le cadre de l'appel à projets sur fonds de vie lycéenne 2024

Madame la rectrice indique que l'appel à projets sur les fonds de vie lycéenne permet aux CVL de l'académie de présenter des dossiers élaborés en leurs seins afin de solliciter un financement en permettant la réalisation. Le montant réservé sur les fonds de vie lycéenne académiques est de 15 000 €. Pour cette année 2024, 31 projets ont été présentés par 22 lycées, pour une sollicitation globale de 50 229,72 €.

Madame la rectrice rappelle que les critères validés lors du CAVL du 13 novembre dernier sont les suivants :

- 1) Étudier la pertinence de l'action au regard du bien-être des élèves au travers des thématiques nationales et académiques suivantes :
 - développement durable,
 - culture,
 - engagement et citoyenneté,
 - égalités ;
- 2) Se questionner sur le nombre d'élèves bénéficiaires du projet ;
- 3) Réfléchir à la faisabilité du projet ;
- 4) Être attentif au critère d'équité entre les différents projets ;
- 5) Identifier les projets qui relèvent des compétences de la Région et ceux qui relèvent des compétences de l'Éducation nationale.

Les élus ont ensuite présenté au CAVL l'ensemble des projets présentés par les CVL : ces projets ont été étudiés par chacune des commissions au cours de la matinée qui a précédé cette réunion.

Certains projets, ne correspondant pas à l'une des quatre thématiques, n'ont pas été retenus. Ceux qui ont été retenus seront financés à hauteur du montant sollicité ou bien seulement pour une partie de celui-ci afin de respecter l'enveloppe globale.

Le DAVLC souligne le sérieux et l'exigence dont les élus du CAVL ont fait preuve dans l'examen des demandes, notamment au regard des objectifs académiques et nationaux fixés, et quant à leur vigilance sur la qualité des partenaires et à la nature des dispositifs impliqués.

Ce sont 19 projets qui ont été validés, pour un montant total de 13 923,12 €. Les établissements concernés recevront une notification du montant alloué de la part des services du rectorat. Les établissements dont les projets n'ont pas été retenus recevront un courrier du DAVLC motivant cette décision.

Point d'étape sur les projets du CAVL en cours

Concours photos : 25 candidatures reçues à ce jour.

Monsieur Chanteur va organiser, avec Salma Nini, référente culture Salma, les travaux du jury.

Concours vidéo « Montre ta formation » : 10 candidatures reçues à ce jour.

Aucune vidéo n'a encore été produite à la suite de cette candidature, ce qui s'explique par le temps que suppose leur création. Lucas Seillier souligne la proportion de LP ayant candidaté. La question de l'existence des chaînes sur POD se pose pour la facilité de diffusion.

Cleanwalk :

Les candidatures sont encore ouvertes, avec 8 manifestations d'intérêt pour le moment.

Échéances à venir

Le délégué académique à la vie lycéenne et collégienne présente les prochaines dates à l'agenda :

- 23 mai : CNVL à Paris
- 4 juin : dernier CAVL de la mandature au rectorat, à Caen

Madame la rectrice conclut la séance en remerciant et félicitant les membres élus du CAVL pour leur travail en commissions. La DRANE et la direction de la communication du rectorat seront mobilisés pour mieux mettre en valeur ces travaux et ces projets, en particulier pour favoriser la visibilité de l'action du CAVL, souvent occulté au profit de celles des établissements partenaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

La rectrice de la région académique Normandie,
Rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des universités,
Présidente du CAVL

Le DAVLC

Le secrétaire de séance

Le secrétaire de séance adjoint

Philippe Chanteur

François Dubos

Lucas Seillier